

Sur les chemins de Compostelle 3 villes labélisées



Sur les chemins de Compostelle 3 villes labélisées

Sur les chemins de Compostelle les communes de Lectoure, Condom et Eauze vont faire route ensemble et assurer aux pèlerins de trouver dans leurs villes les services et les offres garantis par le label " commune halte - Chemins de Compostelle en France"

Michel GABAS maire d'Eauze, et Xavier BALLENGHIEN maire de Lectoure ont retrouvé à Condom, Jean-François ROUSSE maire de Condom et Laure Koupaliantz, directrice de l'agence française de Compostelle ainsi que Lara Lebrec, chargée de mission développement touristique.

Les trois édiles ont, samedi dernier, la convention des engagements du label, comprenant 20 points obligatoires, sachant que chaque commune est libre d'élargir les offres reprises dans un dépliant commun à destination des pèlerins.

Ces points précis portent sur l'amélioration de l'accueil et de l'information aux itinérants, la garantie des services et aménagements essentiels ; l'hébergement à destination du public des chemins de Compostelle, l'attention portée à la signalétique, l'animation locale, la programmation culturelle et la communication.

C'est dans cette logique qu'une petite cérémonie débutait chemin du Chalet à Condom où les maires auxquels s'étaient joints Élodie LANAVE, conseillère départementale et présidente du comité départemental de tourisme et loisirs du Gers, et le député David Taupiac dévoilaient un totem explicite sur la géographie communale pour aider les pèlerins à se repérer sur leur chemin en entrant dans Condom.

Une réception en mairie, clôturait la matinée, permettant ainsi de remercier l'ensemble des acteurs concernés par ce nouveau label, des élus aux hébergeurs en passant par les acteurs économiques liés au tourisme.



condom compostelle (1).jpg



condom compostelle (6).jpg



condom compostelle (3).jpg



condom compostelle (9).jpg



condom compostelle (8).jpg